

---

## Compte-rendu de la commission électorale

7 octobre | 12h45 | Salle du comité de l'AGL

---

**Présents** : Florence Vanderstichelen, Maxime Lahou, Fanny Simon, Maxime Debruxelles, Pierre-Alexandre Beaufort, Nicolas Mathey, Geneviève Schamps

**Excusés** : Mehdi Dumoulin, Olivier Pereira, Jean-François Vandrooghenbroeck, Véronique Eeckhoudt

**Secrétariat** : Antoine Saint-Amand

### 1. Composition de la commission

- 4 membres étudiants : Pierre-Alexandre Beaufort, Maxime Debruxelles, Mehdi Dumoulin et Nicolas Mathey
- 4 membres du personnel UCL : Florence Vanderstichelent (AIDE), Maxime Lahou (ADAE), Pr. Olivier Pereira (EPL) et Pr. Jean-François Vandrooghenbroeck (DRT)
- 4 suppléants : Véronique Eeckhoudt (VRAE), Pr. Geneviève Schamps (DRT), Fanny Simon (AIDE) et un étudiant encore à désigner

### 2. Recommandations et prise de décision

*Après les élections, la commission électorale (CE) se réunit encore une fois pour faire des recommandations à la future CE. Il s'agit donc de s'y pencher. Certaines recommandations seront traitées à la prochaine réunion.*

#### 2.1. Élections facultaires

Certains acteurs (des facultés relayées par le VR) souhaitent scinder les élections AGL des élections facultaires. L'idée serait d'organiser les élections facultaires en début d'année. La recommandation n'était pas de le faire, mais d'y réfléchir.

Les membres de la commission sont très partagés sur la question. Avant de la trancher, il est décidé :

- de vérifier si cette proposition tient la route vis-à-vis du décret participation ;
- d'aller rencontrer les directeurs administratifs de faculté (DAF) ainsi que l'Union des Bureaux Étudiants (UBE) et de récolter leur avis.

Le conseil AGL émettra également un avis sur la question. La commission tranchera sur base des différentes opinions exprimées.

#### 2.2. Programme informatique

Réduire le nombre de pages successives est dans tous les cas un bon principe. Mehdi est chargé d'aller vers BlueKrypt pour d'autres éventuelles recommandations et de revenir vers la commission.

### **3. Calendrier des élections**

La date des élections est fixée à la semaine précédent Pâques (du 28 mars au 1<sup>er</sup> avril). Le dépouillement aura lieu le 2 avril et la validation par la commission le 2 ou le 3. Toutes les autres dates sont régies par le règlement.

### **4. Agenda de la commission**

Prochaine réunion de la commission : mardi 28 octobre à 12h45.